

n'est pas le seul coupable, et que la bière ainsi que les liqueurs alcooliques sont aussi la cause de nombreux décès; mais je ne pourrais affirmer ce que j'avance, et c'est simplement une observation que je présente à mes lecteurs, qui verront avec plaisir que la France est moins punie que les autres régions précitées.

Les cafés et cabarets ont pris de nos jours une grande extension, et la petite histoire que je viens de raconter prouve l'antiquité de leur existence, et que leur longévité n'est pas sur le point de disparaître. Je vais en effet emprunter aux journaux quelques détails sur l'ivrognerie contemporaine, qui consiste maintenant beaucoup dans la boisson alcoolique, et voici ce que raconte à ce sujet le *Salut Public* au 27 novembre 1871 :

« On connaît l'abus qui a été fait pendant les deux
« sièges de Paris des boissons alcooliques, par la plus
< « grande partie des habitants. Cet abus s'est traduit,
« comme cela devait arriver, par une augmentation con-
« sidérable des cas de *delirium tremens* et de paralysie
« générale d'origine alcoolique. MM. Magnan et Bou-
« chereau ont déposé, dans une séance de l'Académie
« de médecine, le résultat de leurs recherches sur la
« statistique des malades, entrés à l'asile de Sainte-Anne,
« pour l'une des deux causes, pendant les mois de mars,
« d'avril et de mai 1871, elle est de près de 55 % sur le
« nombre des entrées des malades de toute catégorie;
« l'alcool a donc, dans le mois de mai, fourni plus de la
« moitié du contingent total des aliénés des asiles. »

Le *Salut Public*, du 28 février 1872, nous donne quelques détails sur un cabaret de la Croix-Rousse :
« Si vous étiez passé, il y a trois jours, devant la bu-
« vette de la veuve B... vous auriez ouï le plus étour'
« dissant concert de rires, de cris, de hurlements, qui